

Mode Article

DIÉGÈSE / Diegesis

[Accueil](#) [Recherche](#) [Index des articles](#) [Index des nomenclatures](#) [Mode lexicographique](#)

DIÉGÈSE / Diegesis dans la base lexicographique

ÉTYMOLOGIE / philology

ÉTUDE SÉMANTIQUE /
definitions

COMMENTAIRE / Analysis

BIBLIOGRAPHIE / References

**CORRÉLATS /
Links**

ETYMOLOGIE / etymology

Du grec **διήγησις** *diegesis* : « histoire ». Proposé pour la première fois par Étienne Souriau, en 1951, pour affiner le vocabulaire de l'esthétique cinématographique, dans l'article : « La structure de l'univers filmique et le vocabulaire de la filmologie » (in : *Revue internationale de Filmologie*, n°7-8). Conçu comme un néologisme à distinguer de *diégésis*. Emprunté par Gérard Genette en 1972, pour la terminologie de la théorie et de la critique littéraires, et plus particulièrement pour l'analyse des problèmes du récit, dans *Discours du récit* (in : *Figures III*. – Paris : Seuil). En anglais, n'existe que le terme *diegesis* pour rendre les deux notions. Celui-ci est défini ainsi dans *The Oxford English Dictionary* : « narration, narrative ; in a speech, the statement of the case ».

ETUDE SEMANTIQUE / Definitions

1.(Filmologie, Sémiotique cinématographique). Ensemble des éléments d'un récit filmique considérés en eux-mêmes, univers dans lequel s'inscrit une histoire.

2.(Narratologie, Sémiotique narrative). Univers spatio-temporel auquel se rattache l'histoire narrée par un récit. La diégèse se distingue, d'une part, de l'« histoire », d'autre part, de la « diegesis », comme l'a établi clairement Gérard Genette, en 1983, dans *Nouveau discours du récit* (voir COMMENTAIRE/ Analysis).

COMMENTAIRE / Analysis

Le terme *diégèse*, francisation de *diegesis*, déjà employé tel quel dans la critique, par opposition à *mimesis*, est apparu pour la première fois en 1951 sous la plume d'Étienne Souriau, dans un article sur le récit cinématographique, intitulé : « La structure de l'univers filmique et le vocabulaire de la filmologie » (in : *Revue internationale de Filmologie*, n°7-8, pp. 231-240). Il emploie ce terme pour désigner une catégorie en rapport avec le moyen spécifique de raconter que constitue le cinéma. Ses deux définitions sont suggestives. La première apparaît dans la sous-partie intitulée « 5°. La Diégèse » : « Est diégétique tout ce qu'on prend en considération comme représenté dans le film, et dans le genre de réalité *supposé* par la signification du film : ce qu'on peut être tenté d'appeler la réalité des faits ; et ce terme même n'a pas d'inconvénient si on se rappelle que c'est une réalité de fiction » (p. 237). Il distingue à ce propos, par exemple le château de Barbe-Bleue, situé en France, réalité diégétique, et le château de Barbe-Bleue situé en Bavière, utilisé pour un film, réalité « filmophanique ». La deuxième fait partie d'un résumé des définitions :

« *Diégétique*.— Qui concerne la diégèse, c'est-à-dire tout ce qui est censé se passer, selon la fiction que présente le film ; tout ce que cette fiction impliquerait si on la supposait vraie » (p. 240). Ainsi, des scènes du film peuvent être séparées par un intervalle « diégétique » de plusieurs années. On le voit, la diégèse inclut, dans les deux cas, aussi bien les dimensions spatio-temporelles que la fiction racontée par le film. Le terme a été repris par les théoriciens du cinéma.

En 1972, Gérard Genette, dans *Figures III*, et plus précisément dans la pièce maîtresse de cet ouvrage *Discours du récit* (Paris : Seuil), a adapté le terme à l'analyse du récit littéraire. Le terme a été adopté ensuite par la plupart des linguistes, tandis que bon nombre de critiques littéraires le boudent. Il faut dire qu'il a donné lieu à des malentendus tels que Genette lui-même dut se livrer à une mise au point sur l'intérêt et la signification de ce terme, en 1983, dans son *Nouveau discours du récit* (Paris : Seuil).

En effet, dans *Discours du récit*, Genette propose trois termes pour désigner ce que sont pour lui les « trois aspects de la réalité narrative ». Il précise : « Je propose, sans insister sur les raisons, d'ailleurs évidentes du choix des termes, de nommer *histoire* le signifié ou contenu narratif [...], *récit* proprement dit le signifiant, énoncé, discours du texte narratif lui-même, et *narration* l'acte narratif producteur et, par extension, l'ensemble de la situation réelle ou fictive dans lequel il prend place » (p. 72). En note, il annonce cependant qu'il emploiera, dans le sens de « récit comme histoire » (c'est-à-dire les événements relatés par le discours narratif), le terme *diégèse* « qui nous vient des théoriciens du récit cinématographique ». Effectivement, un peu plus loin, annonçant des propositions d'analyse du récit, selon diverses catégories, il évoque « celle qui tiennent aux relations temporelles entre récit et diégèse » (p. 75). Il semble que le terme soit employé ici aussi comme équivalent à *histoire*. Toutefois, l'Index des matières précise, à l'entrée « Diégétique » : « dans l'usage courant, la diégèse est l'univers spatio-temporel désigné par le récit ; donc, ajoute Genette, « dans notre terminologie, en ce sens général, diégétique= ce qui se rapporte ou appartient à l'histoire » (p. 280). De fait, dans la plus grande partie du livre, Genette préfère employer le terme *histoire* pour désigner la trame des événements narrés par un récit. Il recourt plus volontiers à une série d'adjectifs dérivés : *diégétique*, mais aussi *extradiégétique*, pour qualifier l'instance narrative du récit premier quand elle est extérieure à l'histoire, *intradiegétique* pour un ou des narrateurs qui sont des personnages du récit premier (pp. 238-239), *hétérodiégétique* pour qualifier le narrateur extérieur qui intervient dans son récit, *homodiégétique*, s'il s'agit d'un narrateur interne au récit (. 109-114). L'adjectif *autodiégétique* renvoie au « degré le plus fort de l'homodiégétique », à savoir au cas d'un narrateur qui est le héros de l'histoire qu'il raconte, comme Gil Blas dans le récit éponyme de Lesage.

En 1982, dans *Palimpsestes* (Paris : Seuil), au passage, et pas vraiment en évidence pour le lecteur, à propos des transpositions, Genette rectifie l'entrée de l'Index terminologique de *Discours du récit* où il définit la diégèse. Comme on a pu être tenté de le penser, il écrit : « Usage courant était un peu optimiste, mais la précision *univers spatio-temporel* me semble aujourd'hui fort utile » (pp. 341-342). Il distingue alors l'« histoire », comme « enchaînement » ou « succession d'événements et/ou d'actions » et la « diégèse », comme « l'univers où advient cette histoire » (p. 342). L'histoire et la diégèse entretiendraient bien sûr des relations métonymiques, en ce sens que « l'histoire est dans la diégèse ».

Mais c'est en 1983, dans l'introduction au *Nouveau discours du récit* (Paris : Seuil), que le narratologue dissipe la confusion dont il se sent en partie responsable entre *histoire* et *diégèse*. Après avoir réitéré la distinction établie dans *Palimpsestes*, il précise ce qu'il entend par « univers » ainsi : « au sens un peu... restreint (et tout relatif) où l'on dit que Stendhal n'est pas dans le même univers que Fabrice », et il conclut : « Il ne faut donc pas, comme on le fait aujourd'hui trop souvent, substituer *diégèse* à *histoire*, même si, pour une raison évidente, l'adjectif *diégétique* s'impose peu à peu comme substitut d'un 'historique' qui entraînerait une confusion encore plus onéreuse » (p. 13). Aussitôt après, il propose de dissiper une autre confusion : entre *diégèse* et *diégésis*. En relation avec la théorie platonicienne des modes de représentation, « *Diégésis*, c'est le récit pur (sans dialogue) opposé à la *mimesis* de la représentation dramatique, et à tout ce qui, par le dialogue, s'en insinue dans le récit, ainsi devenu impur, c'est-à-dire *mixte*. *Diégésis*, donc, n'a rien à voir avec *diégèse* ; ou, si l'on préfère, *diégèse* (et je n'y suis pour rien) n'est nullement la traduction française du grec *diégésis* » (*Ibid.*). De ce fait, sous sa plume, l'adjectif *diégétique* est formé uniquement sur *diégèse*. Et de déplorer que « le mot français et le mot grec se neutralisent fâcheusement dans l'unique anglais *diegesis*, d'où pataqués dans Wayne Booth, 1983a, p. 438 ». (Il se réfère ici à *The Rhetoric of Fiction. Second Edition.*— Chicago : The University of Chicago Press).

Autre type de récits : les bandes dessinées. Or, dans la plupart des bandes dessinées, sinon toutes, la diégèse verbale se joint à la diégèse iconique. Il peut être intéressant d'y étudier les décalages entre les deux et pas uniquement avec le récit comme discours. Ainsi, dans les albums *Tintin*, la diégèse iconique apparaît souvent comme lacunaire, même au niveau de certaines fonctions parmi les plus déterminantes du récit ou au niveau des multiples enquêtes et renseignements qui ponctuent la trame de ce récit.

On peut bien sûr préférer s'en tenir à l'opposition entre *histoire* et *récit*, ou comme Jean Ricardou, entre *fiction* et *narration*, l'auteur des *Problèmes du nouveau roman* (Paris : Seuil, 1967) définissant ainsi ces deux strates du récit, selon lui : « La narration est la manière de conter, la fiction ce qui est conté » (p. 11). Mais une utilisation adéquate du terme et de la notion de *diégèse* peut permettre une nuance supplémentaire dans l'analyse du récit.

Marcel De Grève

Rijksuniversiteit Gent

BIBLIOGRAPHIE / Bibliographie

Benveniste, Émile.— *Problèmes de linguistique générale.*— Paris : Gallimard, 1966-1974, 2 vol.

Genette, Gérard.— *Discours du récit*, in : *Figures III.*— Paris : Seuil, 1972.

Genette, Gérard.— *Nouveau discours du récit.*— Paris : Seuil, 1983.

Lindekens, René.— *Texte, image et société.*— Paris : Aux Amateurs de Livres, 1991.

Souriau, Étienne.— « La structure de l'univers filmique et le vocabulaire de la filmologie », in : *Revue internationale de filmologie*, n°7-8, 1951, pp.

Copyright Vita Nova. Seules des brèves citations citant le DITL sont autorisées.